

Paris, le 22 décembre 2016

www.justice.gouv.fr
@justice_gouv

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministère de la Justice recrute des magistrats : Inscriptions aux concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (ENM) jusqu'au 17 février 2017

Fier de rendre la Justice ! #DevenezMagistrat

Vous souhaitez rejoindre une carrière juridique aux champs d'activité variés, exercer une mission essentielle au sein de la société et indispensable au vivre ensemble ? Vous aimez le droit et le contact humain ? Les concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (ENM) sont faits pour vous.

Dans la continuité de la campagne d'inscription au concours de greffier qui a débuté en novembre, le ministère de la Justice lance la **campagne d'inscription aux concours 2017 d'accès à l'École nationale de la magistrature.**

3 concours sont ouverts et s'adressent à des **profils divers** :

- Le 1er concours est destiné aux **titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4** âgés de 31 ans au plus : c'est la voie d'accès principale à la magistrature (plus de 85% des effectifs en sont issus).
- Le 2ème concours s'adresse aux **fonctionnaires ou agents publics exerçant depuis au moins 4 ans**, qu'ils soient greffiers, lieutenants de police, inspecteurs du travail ou professeurs...
- Le 3ème concours est dédié aux **candidats justifiant d'au moins 8 ans d'activité dans le secteur privé** et leur permet de se reconverter au sein de la magistrature.

La **clôture des inscriptions est fixée au 17 février 2017**. Les épreuves d'admissibilité se dérouleront la semaine du 29 mai 2017.

A l'issue du concours, les futurs magistrats bénéficient d'une **formation rémunérée de 31 mois**. Cette formation dispensée à l'ENM, située à Bordeaux, **fait une place essentielle à la pratique** : près 70% du temps de l'auditeur de justice est consacré aux stages en juridiction.

Depuis 2012, la magistrature connaît un haut niveau de recrutement : 2086 recrutements de magistrats dont 828 postes créés. En 2016, 282 postes ont été offerts : 216 pour le 1er concours, 51 pour le 2e concours et 15 pour le 3e concours. Le nombre de postes offerts en 2017 sera communiqué au printemps prochain.

L'objectif est de permettre le remplacement des magistrats quittant leurs fonctions à l'occasion d'un départ en retraite, mais aussi d'augmenter les effectifs de la magistrature, comme l'a réaffirmé le Président de la République, François Hollande, dans le discours qu'il a prononcé lors de la prestation de serment de la promotion 2016 en février dernier.

**Pour en savoir plus sur le concours, rendez-vous sur l'espace www.metiers.justice.gouv.fr, et [plus spécifiquement ici](#).
Retrouvez des [témoignages de magistrats](#) en poste.**

